

Utiliser Netflix en France dès aujourd'hui, c'est possible

Maintes fois annoncée, l'arrivée de Netflix, site de vidéos à la demande par abonnement, devrait finalement intervenir au mois de septembre prochain. Pour les plus impatients, il est déjà possible de profiter du catalogue de Netflix en France. Etat des lieux.



Netflix est sur toutes les lèvres depuis des mois. L'arrivée du leader mondial de service de vidéos à la demande risque d'ébranler l'industrie cinématographique et audiovisuelle française. Le principe de Netflix est simple, en contrepartie d'un abonnement de 7,99\$ par mois (environ 6€), l'internaute accède en illimité à l'intégralité du catalogue (films, séries, documentaires) du site américain.



♥ FINA♥

@LoveNiallLaughx

 Follow

Mais pourquoi netflix n'est pas disponible en France?!
Pffff

2:33 PM - 27 Feb 2014



Anna.

@SKaneKowalczyk

 Follow

Excellente analyse des implications d'une éventuelle arrivée de [#Netflix](#) en France (vivement). | inaglobal.fr/television/art...

11:54 PM - 26 Feb 2014  Rostrenen, Côtes-d'Armor, France

5 RETWEETS 1 FAVORITE



Longtemps retardée et entourée d'une communication floue l'arrivée de Netflix semble désormais presque acquise, probablement en septembre 2014, reste à savoir sous quelle forme. Alors que le site est accessible directement sur internet aux Etats-Unis et dans certains pays d'Europe. Son accès en France devrait être réservé aux clients d'Orange puisqu'il serait proposé comme un service supplémentaire de la box. Autre sujet de préoccupation, la profondeur du catalogue de programmes qui sera proposé aux français. La version américaine comporte 11 000 programmes, en Europe, le catalogue est plus modeste: 3500 programmes au Royaume Uni, 2500 en Suède et 1300 aux Pays-Bas. Rien d'étonnant à cela puisqu'au Etats-Unis, Netflix peut compter sur 30 millions d'abonnés alors qu'il n'y en a pas encore 2 millions en Grande-Bretagne. Il est donc légitime de penser que les catalogues s'étofferont en même temps que l'audience.



⌘
@McGloo

Follow

@CloSrog Arrivé de Netflix en Septembre 2014 en France. Par contre, je sais pas si ils vont garder les mêmes séries qu'on a aux US.

5:15 PM - 27 Feb 2014

1 RETWEET 1 FAVORITE



Les plus impatients peuvent déjà bénéficier de Netflix. Il suffit de contourner les restrictions géographiques imposées par les fournisseurs d'accès à internet grâce à des sites comme Unlocator. Gonzague Dambricourt, blogueur et Twitter influent (+ de 30 000 followers), a d'ailleurs réalisé une vidéo explicative.



Netflix en France sur mon Apple TV



Netflix en France sur mon Apple TV

GONZAGUEDAMBRICOURT · IL Y A 4 MOIS

Guillaume Fey, internaute français, fraîchement installé aux Pays-Bas profite de Netflix grâce à Unlocator depuis 3 mois: "J'apprécie beaucoup le choix, la diversité, la possibilité d'accéder à un catalogue diversifié de films et de séries. Je suis content d'avoir en grande partie arrêté le téléchargement illégal. Par ailleurs, j'approuve que des services comme Netflix financent et distribuent des séries type House Of Cards". Pour la twittos Valentine Lesur: "Netflix offre une très bonne qualité d'image par rapport à Youtube ou d'autres sites de streaming. Ce point est vraiment non négligeable. Avant Netflix aucune solution de film en ligne ne m'avait offert une telle qualité, c'est un vrai confort."

Dès lors quel intérêt d'attendre l'arrivée de Netflix en France? L'ombre au tableau vient du fait qu'avec cette méthode les films sont accessibles uniquement en anglais y compris pour les sous-titres. Un point qui paraît moins important que la profondeur du catalogue comme l'explique Gonzague qui n'est pas sûr de passer à la version française: "On verra selon l'offre FR", Valentine ne dit pas autre chose: "Tout reposera sur l'offre de film qui y sera faite. Les langues importent peu". Guillaume quant à lui est plutôt enclin à l'arrivée d'une version française: "Bien sûr, si Netflix arrive en France, j'utiliserai le service français. J'ai beaucoup d'amis aux Pays-Bas qui utilisent Netflix. Ils utilisent tous le service néerlandais, dans leur langue, et peut-être plus adapté à leurs goûts. C'est sûrement ce qui nous attend avec la version française !"

Mais au fait, c'est légal? Gonzague préfère ne pas se poser la question: "aucune idée. Je paye pour accéder au service donc je paye des droits qui sont reversés aux producteurs, etc. Ça ne me semble pas illégal".

Êtes-vous déjà des utilisateurs assidus de Netflix ou attendez vous avec impatience son arrivée en France?